

service public **SALAIRES**
emploi ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE
PROTECTION retraite
SOCIALE



**EN DÉCEMBRE, VOTEZ CGT POUR ÉLIRE VOS
REPRÉSENTANT(E)S À LA CAP C**

#JE VOTE POUR LA LISTE CGT

Du 1er au 8 décembre prochains, il vous appartient d'élire vos représentants à la CAP de la catégorie C.

Depuis la loi de transformation de la Fonction Publique à laquelle nous nous sommes opposés, les CAP n'ont plus compétence pour traiter des mutations ou des évolutions de carrière, et elles sont désormais regroupées par catégorie. Elles demeurent néanmoins compétentes sur les recours/litiges relatifs notamment à l'évaluation ou à l'autorisation de télétravail.

Vous avez été nombreux ces derniers mois, à nous solliciter et à nous faire part de vos difficultés à faire face au stress grandissant, lié à la fois au contexte de la crise sanitaire et aux conditions de travail. Il est donc important de soutenir nos candidats afin qu'ils puissent relayer vos messages au sein des instances paritaires.

Nos élus, en lien avec nos adhérents et collègues dans les services, défendent les intérêts des personnels et du service public. Ils veillent au respect de vos droits, sont votre voix face aux représentants de l'administration.

La CGT s'adresse à tous les agents, sans corporatisme, dans la recherche de l'unité syndicale autour de thématiques communes, préférant ce qui rassemble à ce qui divise, dans l'intérêt des agents.

Nos grands axes revendicatifs portent notamment sur une meilleure reconnaissance des qualifications acquises en formation initiale et en formation continue, un meilleur déroulement de carrière permettant un doublement de l'indice de traitement entre le début et la fin de carrière, l'intégration des primes dans le traitement, l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Nos élus continueront à se mobiliser pour obtenir la revalorisation de votre évaluation, les refus de télétravail, en cas de recours.

POURQUOI VOTER CGT ?

**VOTER CGT, C'EST CHOISIR UN SYNDICALISME
DE PROPOSITION, COMBATIF ET RASSEMBLEUR
S'APPUYANT SUR LA FORCE DU COLLECTIF**

NOS ÉLUS SERONT PARTICULIÈREMENT ATTENTIFS AUX REVENDICATIONS SUIVANTES :

- La reconnaissance des secrétaires- assistant.es, agents de catégorie dite « intermédiaire » souvent oubliée et dévalorisée alors qu'ils et elles sont des acteurs essentiels de la centrale.
- Amélioration des perspectives d'accès aux grades supérieurs par une augmentation des promotions au choix.
- Transparence dans les composantes de la rémunération (salaire indiciaire/primes fixes et part variables).
- Prise en compte progressive des primes dans le calcul de la pension de retraite.
- Réduction des inégalités salariales entre les femmes et les hommes.
- Permettre plus de possibilités de mobilité, une amélioration des conditions de travail et la possibilité de télétravailler.
- La prise en compte de nos propositions statutaires qui constituent une réelle avancée pour toutes et tous dans les filières techniques de Centrale.
- Les statuts d'emplois D'APST de 2ème et 1ère catégorie, pour qui nous demandons l'alignement sur les indices terminaux des 1ers et 2èmes grades du B.

Il faut une meilleure reconnaissance de la catégorie C, catégorie essentiellement féminine (85%), qui est trop souvent oubliée alors que les agent.es font preuve tous les jours d'un investissement réel afin d'accomplir leurs missions indispensables pour la bonne marche du ministère.

#JeVoteCGT

le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC

ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

NOS CANDIDAT-E-S

Laurent DUBOIS (INPI)

Corinne CHAUVÉGIE (SIEP-BAM)

Katia DROUIN (ALPAF)

Jean-Robert COMBEAU (SIEP-BMD)

Antoine BOUROUBA (SIEP-BPS)

Annie HOCQUET (EPAF)

Corinne VANDERBERGUE
(DG TRESOR)

Fabrice PIERROT (SIEP-BPS)